

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quatorze, le 5 juin à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Pierre OSER, Cedric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et René LAMBOLEY, Olivier REILLER, Patrice SCHWARTZENTRUBER, **membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER à Christian RAYOT, Marielle BANDELIER à Pierre OSER, Laurent BROCHET à Cedric PERRIN, Claude BRUCKERT à René LAMBOLEY, Patrice DUMORTIER à Olivier REILLER, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Fatima KHELIFI à André HELLE, Bernard LIAIS à Marie-Lise LHOMET, Jean-Claude TOURNIER à Josette BESSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Mardi 27 mai	Mardi 27 mai	En exercice	41
		Présents	34
		Votants	39

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. ~~Martine BENJAMMA~~ est désignée.



2014-05-31 Service Ordures Ménagères – Acquisition d'une parcelle de terrain

Rapporteur : André HELLE

Vu la convention du 6 février 2013.

Vu la modification parcellaire cadastrale effectuée par Jean CLERGET géomètre.

Vu l'évaluation du terrain précité donnée par France Domaine par lettre du 24 mars 2014 pour une valeur vénale de 2800 € hors taxe.

Dans le cadre de la dépollution du site « Fer à Cheval », nous avons été contraints de déborder sur la parcelle A743 propriété de Mr et Mme CARNICER située sur la commune de Fèche l'église. Afin de pouvoir réaliser les travaux, une convention a été signée au préalable entre la CCST et Mr et Mme CARNICER.

Cette convention engage la collectivité à acheter la parcelle de terrain attenante au « Fer à Cheval » après réalisation totale des travaux de bornage.

Les travaux de dépollution ayant été réalisés et les bornes posées, il convient maintenant d'acquérir la parcelle concernée.

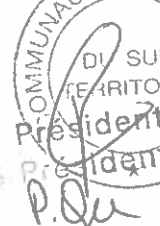
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'autoriser le président à signer tout document administratif, juridique et plus précisément l'acte d'acquisition de la parcelle de 1Are et 13 Ca prise sur la parcelle 743 section A.**
- **De désigner la SCP GUICHARD Notaires à DELLE pour établir l'acte au prix de cession de 2 800 euros HT (Deux mille huit cent euros).**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 24 JUIN 2014
Et publication ou notification le 24 JUIN 2014**

Le Président,


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD
TERRITOIRE
Pour le Président
Le Vice-Président
P. Du

Le Président,


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD
TERRITOIRE
Pour le Président
Le Vice-Président
★